

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **10/08/2025**, sous la référence **21191**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'Avignon Barthelasse, une mise à disposition :

d'une longueur de berge nécessaire pour l'amarrage du bateau ainsi qu'une passerelle situées sur le territoire de la Commune d'Avignon (Barthelasse), en rive droite du Rhône au PK 239.500, non cadastré, ainsi que d'un plan d'eau d'une superficie d'environ 200 m² le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21191** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **04/09/2025**.



